

BILAN - Nouvelle orthographe

(mise à jour : septembre 2009)

www.nouvelleorthographe.info

Les rectifications de l'orthographe ont été approuvées initialement par :

- Le Conseil supérieur de la langue française (Paris);
- L'Académie française (France).

Elles sont considérées comme non fautives (admises) par beaucoup d'autres organismes compétents en la matière, dont :

- L'Office québécois de la langue française (www.oqlf.gouv.qc.ca - communiqué favorable de mai 2004);
- L'Association québécoise des professeurs de français (conseil d'administration de janvier 2005 : Recommandations faites au ministère de l'Éducation et publiées dans la revue *Québec français* d'avril 2005 et en ligne <http://www.aqpf.qc.ca/accueil/prise-de-position.htm>);
- Le Conseil supérieur de la langue française du Québec, qui a fait des recommandations au ministre de l'Éducation (recommandations en faveur des rectifications et de son enseignement) dans son *Mémoire sur l'orthographe* déposé auprès du Gouvernement du Québec (mars 2005) www.cslf.gouv.qc.ca;
- La Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), organisme relevant du ministère de la Culture et de la Communication de France, applique entièrement l'orthographe rectifiée dans ses bulletins et sur son site Internet. La DGLFLF et son observatoire des pratiques linguistiques ont publié dans leur bulletin d'information *Langues et Cité* toute une thématique sur les rectifications orthographiques ainsi qu'un bilan international. Voilà une autre preuve que l'usage évolue un peu partout dans la francophonie. Pour lire ce bulletin sur les Rectifications : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/Langues_et_cite/langues_cite7.pdf.
- Le ministère de l'Éducation nationale en France (le nouveau programme en avril 2007 dit : « On s'inscrit dans le cadre de l'orthographe rectifiée » et les programmes de 2008 donnent clairement comme consigne : « le professeur tient compte des rectifications orthographiques » et « l'orthographe révisée est la référence ». Voyez tous les détails à www.orthographe-recommandee.info/enseignement);
- Le ministère de l'Éducation de Belgique (les enseignants ont été avisés, le programme de français est même rédigé en nouvelle orthographe, des circulaires ministérielles diffusées en septembre 2008 disent que « les professeurs de français de tous niveaux sont invités à enseigner prioritairement les graphies rénovées ». Détails à www.orthographe-recommandee.info/enseignement);
- Le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir (il a confirmé en juin 2009 que « dans le contexte des corrections effectuées par le Ministère, les élèves ne sont pas pénalisés s'ils utilisent l'une ou l'autre graphie. », et ce, tant pour les examens du primaire que du secondaire. Détails à www.nouvelleorthographe.info, dans la section sur les ministères de l'Éducation);
- La Délégation à la langue française de Suisse et la Conférence Intercantonale (les enseignants de Suisse ont été avisés);
- Le SEL (Service d'évaluation linguistique) de la Télé-université;
- etc.

Voici des publications/revues/journaux rédigés en nouvelle orthographe au Québec :

- L'hebdomadaire *Forum*, journal officiel de l'Université de Montréal;
- La revue *Lurelu*, consacrée à la littérature pour la jeunesse;

- La revue *Les Diplômés*, de l'Université de Montréal;
- *Le Ramat de la typographie* (édition 2005 et 2008) - ouvrage de référence en révision-correction-édition;
- *L'Express grammatical* (2006 et 2009, éditions du Renouveau pédagogique - ERPI) - ouvrage de référence pour les élèves du collégial;
- *La grammaire nouvelle : la comprendre et l'enseigner* (2005, éditions Gaëtan Morin - Chenelière Éducation);
- *Didactique du français, les voies actuelles de la recherche* (2006, Presses Université Laval);
- L'ensemble des ouvrages publiés chez les éditions québécoises du Soleil de minuit depuis janvier 2005 (www.editions-soleildeminuit.com);
- L'ensemble des ouvrages publiés chez les éditions Perce-Neige Itée (Moncton, Nouveau-Brunswick) depuis septembre 2005;
- Divers documents publiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) [www.bnq.qc.ca];
- etc. (voyez www.nouvelleorthographe.info, section « Lire en nouvelle orthographe »)

Pour l'Europe, on pourrait nommer des dizaines d'autres publications.

Les ouvrages de références suivants attestent la nouvelle orthographe

(présentent les règles ou les graphies rectifiées, les reconnaissent comme correctes) :

- *Le Bon Usage*, de Grevisse-Goosse (mentionne les rectifications depuis 1993)
- *Bescherelle L'Art de conjuguer - 12 000 verbes* (édition 2006 HMH - la nouvelle orthographe figure dans les tableaux de conjugaison)
- *Bescherelle Complete Guide to conjugating - 12000 French Verbs* (édition 2009 HMH - la nouvelle orthographe figure dans les tableaux de conjugaison)
- *Vérifiez votre orthographe*, éditions Le Robert (2008)
- *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, de Hanse et Blampain (1994)
- *Dictionnaire des difficultés du français*, Péchoin et Dauphin (anciennement de Thomas), Larousse (18 pages présentent la nouvelle orthographe en début d'ouvrage, des renvois sont faits - 2001).
- *Multidictionnaire de la langue française* (5^e édition - 2009 - Québec Amérique)
- *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e édition - depuis 1992)
- *Dictionnaire Hachette* (mise à jour complète en 2002)
- *Dictionnaire Hachette Collège* (France - Hachette Éducation)
- *Dictionnaire Hachette encyclopédique de poche* (mise à jour 2007, France, Hachette Littératures)
- Le dictionnaire *Nouveau Littré 2006*, éditions Garnier, Paris (mise à jour complète en 2006)
- *Dictionnaire du français usuel* (J. Picoche, publié chez De Boeck et écrit exclusivement en nouvelle orthographe)
- *Bescherelle pratique* et *Bescherelle de l'orthographe* (signalent les règles et les graphies rectifiées)
- *Dictionnaire des verbes français* (publié chez Pocket en France - les tableaux contiennent uniquement les graphies rectifiées)
- *Guide de poche - Conjugaison*, de Larousse 2005 (rubrique *C'est permis !*)
- *Guide de poche - Orthographe*, de Larousse 2005 (rubrique *C'est permis !*)
- *Toute la conjugaison*, collection Les Dicos d'Or (Bernard Pivot), B. Gaillard et J.-P. Colignon
- *Toute l'orthographe*, collection Les Dicos d'Or (Bernard Pivot), B. Gaillard et J.-P. Colignon
- *Le sommet de l'apprentissage du français écrit*, cahier 12, les éditions Myrtille (inclut la présentation les rectifications dans les exercices, avec corrigés)
- etc.

Les logiciels suivants ont mis leur correcteur et dictionnaire à jour

pour intégrer entièrement la nouvelle orthographe :

- Dictionnaires et correcteur Antidote Prisme (2003) et Antidote RX (2006)
Toute l'interface est maintenant en nouvelle orthographe!
Les centaines de pages des dix guides linguistiques (aide grammaticale) du logiciel sont rédigées en orthographe moderne.
Le guide de l'utilisateur (posologie) est entièrement conforme aux rectifications de l'orthographe.
Le site de *Druide informatique* est dorénavant écrit en nouvelle orthographe.

Les communiqués de presse, les réponses aux clients, les Info-Druide et tous les documents de Druide informatique seront dorénavant rédigés en appliquant les rectifications de l'orthographe du français. Le correcteur et ses dictionnaires reconnaissent évidemment les graphies rectifiées. Les définitions et exemples figurant dans le dictionnaire seront prochainement mis à jour afin d'être conformes à la nouvelle orthographe.

Voyez la page www.druide.com/rectifications, où l'entreprise explique sa position.

- Correcteurs professionnels ProLexis et Cordial (depuis 2003)
- Encyclopédie Encarta, de Microsoft (depuis 2004)
- Correcteurs de Word, Outlook, PowerPoint et Excel - de Microsoft (depuis avril 2005)
- Correcteur d'OpenOffice.org (depuis septembre 2006)

Ils attestent plus de la moitié des rectifications dans leur plus récente mise à jour :

- Dictionnaire *Le Petit Robert* (61 %)
- *TERMIUM*, banque de données linguistiques du gouvernement fédéral canadien, Bureau de la traduction du Canada (intégration de toutes les graphies rectifiées reconnues par Robert et Larousse - fait de mai 2005 à octobre 2006)

L'Office québécois de la langue française a mis sur son site de nombreuses fiches d'information. L'OQLF y exprime sa position et répond aux questions les plus fréquentes, en précisant : "*Que les enseignants choisissent d'enseigner l'orthographe nouvelle ou traditionnelle, ils doivent accepter les deux graphies, et ce, pour une période indéterminée, puisque aucune des deux formes ne peut être considérée comme fautive présentement.*" (www.oqlf.gouv.qc.ca, choisir BDL (banque de dépannage linguistique), entrer ensuite le mot clé « Rectifications » dans *sujet de la recherche*, et choisir « Questions fréquentes »)

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) tient compte des nouvelles graphies admises dans la correction de l'épreuve unique d'écriture de cinquième secondaire (examen ministériel) et dans l'épreuve uniforme de français au collégial. Le MELS présente plusieurs règles de la nouvelle orthographe dans son programme scolaire depuis 2006-2007.

Un guide pratique a été conçu avec exercices, corrigés et justifications (édition Québec-Europe) : *Connaitre et maîtriser la nouvelle orthographe* - en vente partout en librairie (www.dechamplain.ca/livres).

On peut aussi se procurer en librairie le *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar* contenant la liste la plus complète à ce jour des mots touchés par les rectifications de l'orthographe.

Pour une initiation en douceur (pour les non spécialistes), voyez le petit guide en couleurs et en langage simple : *Les rectifications de l'orthographe du français* (éditions ERPI et De Boeck).

Organismes offrant de la formation en nouvelle orthographe

- Le GQMNF (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français) (gqmnf@renouvo.org)
- Hélène Dumais, linguiste (helene.dumais@videotron.ca)
- Accent 2000 (info@accent2000.ca)
- Consultants Paul-Émile Mailloux (consultantpem@sympatico.ca)

Pour un bon résumé, voyez http://benhur.telug.quebec.ca/~journal/2005_04/societe15.html.

Consultez le portail www.nouvelleorthographe.info pour tout savoir.

Note : IL EST PERMIS de mélanger les deux orthographes dans un même texte ou document, puisque les graphies nouvelles et les graphies traditionnelles sont acceptées (aucune n'est fautive).

Pour de l'information complémentaire à ce bilan ou pour recevoir de l'information périodique gratuitement par courriel, écrivez à gqmnf@renouvo.org (www.renouvo.org/gqmnf).